Insee Analyses
Bretagne

N° 93
Juin 2020

Avec un excédent de mortalité de 2 % entre début mars et mi-avril, la Bretagne est une des régions les moins touchées

Du 2 mars au 19 avril 2020, la Bretagne a enregistré un excédent de 2 % du nombre de décès, toutes causes confondues, par rapport à la moyenne des décès survenus durant la même période entre 2015 et 2019. En comparaison avec le surcroît de décès de 26 % constaté sur la même période au niveau national, la Bretagne a ainsi été relativement épargnée par la crise sanitaire liée à la propagation du Covid-19. Toutefois, comme au niveau national, la Bretagne a connu un pic du nombre de décès la semaine du 30 mars au 5 avril et les personnes âgées y ont payé un plus lourd tribut. Dans la région, les communes les plus denses, hébergeant une population plus jeune, n'ont pas enregistré d'excédent de mortalité. Enfin, les personnes défuntes sont plus souvent décédées dans leur département de résidence.

Jean-Marc Lardoux (Insee)

Comme de nombreux pays, la France connaît depuis le mois de mars 2020 une crise sanitaire liée à la propagation du Covid-19. Cette crise se traduit par un excédent de décès enregistrés par l'Insee dans l'état civil, toutes causes confondues. Ainsi, entre le 2 mars et le 19 avril 2020, la France dénombre 105 780 décès, soit 22 140 décès supplémentaires par rapport à la même période en moyenne sur les cinq dernières années. Ce surcroît de 26 % du nombre de décès sur l'ensemble du territoire masque de profondes disparités suivant les régions. L'Île-de-France (+ 96 %) et le Grand Est (+ 59 %) sont les plus touchées ; d'autres régions, à l'inverse, ne présentent pratiquement pas d'excédents de mortalité. C'est en particulier le cas de la Nouvelle Aquitaine (+ 1 %) et de la Bretagne (+ 2 %). Des disparités s'observent également suivant les départements au sein d'une même région. En Bretagne, le surcroît de décès est de 8 % dans le Morbihan, comparé à 2 % dans les Côtes-d'Armor et en Ille-et-Vilaine. Inversement, le nombre de personnes décédées a diminué de 2 % dans le Finistère, un des quinze départements français ne connaissant pas d'excédent de mortalité sur cette période du 2 mars au

1 Une légère diminution du nombre de décès dans le Finistère

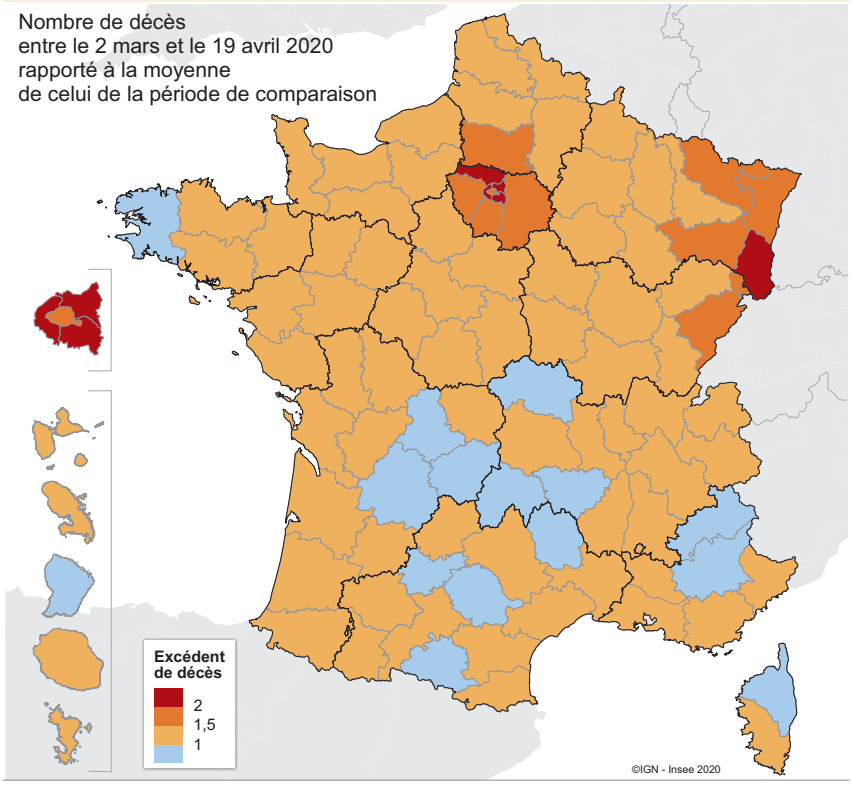

Lecture : du 2 mars au 19 avril 2020, les décès ont plus que doublé par rapport à la période de comparaison dans le Haut-Rhin.
Champ : France, décès répertoriés à la commune de résidence.
Source : Insee, statistiques de l'état civil, fichier du 5 mai 2020.

Insee

19 avril 2020 *(figure 1)*.

Un pic de décès lors de la semaine du 30 mars au 5 avril

Au cours d'une semaine moyenne de cette période de comparaison *(définitions)*, la Bretagne compte 703 décès. En 2020, la moyenne se situe à 720 décès hebdomadaires (+ 2 %). Durant les quatre premières semaines, le nombre de décès reste relativement stable (entre 708 et 722 décès hebdomadaires). Une forte augmentation se produit durant la semaine du 30 mars au 5 avril avec 777 décès, soit un surcroît de 11 %. La semaine suivante, le nombre de décès reste élevé (760 décès, soit + 8 %). Avec 642 décès, le nombre de défunts domiciliés en Bretagne recule nettement la semaine du 13 avril *(figure 2)*. Au niveau national, l'augmentation du nombre de décès s'observe plus tôt : dès la semaine du 16 au 22 mars (1ère semaine de confinement), l'excédent de mortalité est de l'ordre de 16 %. Toutefois, en Bretagne comme en France, le pic du nombre de décès se situe la même semaine, du 30 mars au 5 avril.

Dans la région, le Morbihan a été le premier à présenter un net surcroît de mortalité (+ 17 % la semaine du 9 au 15 mars) avec, dans certaines communes, des fermetures d'écoles et de lieux recevant du public dès le 1er mars. Un excédent de décès a ensuite été observé dans le Finistère (+ 13 % du 16 au 22 mars), puis dans les Côtes-d'Armor (+ 11 % du 23 au 29 mars) et enfin en Ille-et-Vilaine (+ 14 % du 30 mars au 5 avril).

Ce surcroît de décès ne doit pas être interprété comme étant égal au nombre de décès liés au Covid-19 *(sources)*. Les décès liés à d'autres causes peuvent avoir également évolué par rapport à la période de comparaison. Bien que limité, un effet de la mise en place du confinement de la population depuis le 17 mars 2020 est la réduction du nombre de décès dus aux accidents de la route. Au niveau national, cela représente une centaine de décès en moins pour le mois de mars et environ 150 vies sauvées en avril.

Concernant le nombre de décès liés à la grippe saisonnière, les pics épidémiques ont été atteints entre janvier et février en 2020 comme lors des cinq hivers précédents. Toutefois, selon Santé publique France, la durée des épidémies, comme le nombre de décès imputables, varient selon les années. La grippe de l'hiver 2019-2020 n'a pas entraîné un surnombre de décès dans l'ensemble du pays jusqu'à la fin de sa surveillance épidémique mi-mars. Celle de l'hiver 2018-2019 a été moins forte que les années précédentes alors que la grippe de l'hiver 2017-2018 a causé plus de morts en raison de sa durée exceptionnelle (16 semaines). Au final, sur la période allant du 1er mars au 4 mai, le nombre total de décès en Bretagne est supérieur de 3,9 % en 2020 à celui de l'année 2019 mais inférieur de 7,4 % à celui de 2018.

2 Un pic de décès dans la semaine du 30 mars au 5 avril, en Bretagne comme en France

Nombre de décès par semaine en 2020 rapporté à celui d'une semaine moyenne entre le 2 mars et le 19 avril de la période de comparaison

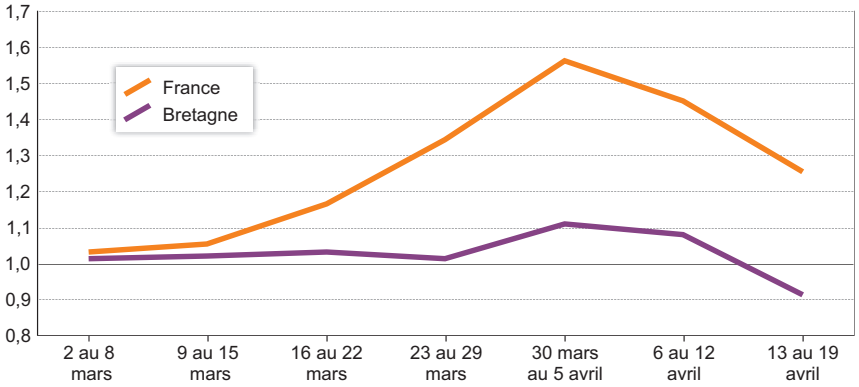

Lecture : la semaine du 30 mars au 5 avril 2020, les décès en Bretagne ont été 1,11 fois plus nombreux par rapport à une semaine moyenne entre le 2 mars et le 19 avril de la période de comparaison.
Champ : France, décès répertoriés à la commune de résidence.
Source : Insee, statistiques de l'état civil, fichier du 5 mai 2020.

3 Près des deux tiers des Bretonnes décédées sont âgées d'au moins 85 ans

Répartition par sexe et âge des décès survenus entre le 2 mars et le 19 avril 2020 de personnes domiciliées en Bretagne

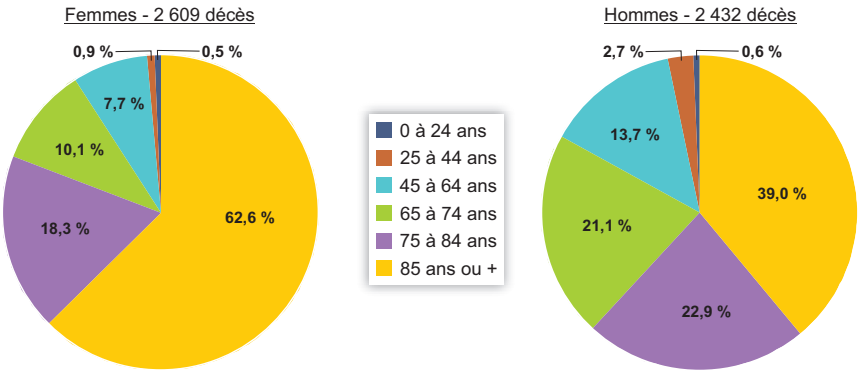

Lecture : entre le 2 mars et le 19 avril 2020, parmi les 2 609 femmes décédées domiciliées en Bretagne, 62,6 % avaient au moins 85 ans.
Champ : Bretagne, décès répertoriés à la commune de résidence.
Sources : Insee, statistiques de l'état civil, fichier du 5 mai 2020.

4 Un excédent de mortalité plus important chez les femmes en Bretagne

Comparaison par sexe et âge du nombre de décès entre le 2 mars et le 19 avril 2020 rapporté à la moyenne de celui de la période de comparaison

Tranche d'âges	Bretagne			France		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
00-24 ans	1,09	0,71	0,86	0,86	0,74	0,79
25-44 ans	0,98	0,96	0,97	1,06	0,95	0,98
45-64 ans	1,10	0,79	0,88	1,06	1,03	1,04
65-74 ans	1,19	1,14	1,15	1,29	1,30	1,30
75-84 ans	0,99	0,89	0,94	1,21	1,30	1,26
85 ans ou plus	1,03	1,14	1,07	1,31	1,39	1,34
Total	**1,04**	**1,01**	**1,02**	**1,26**	**1,27**	**1,26**

Lecture : entre le 2 mars et le 19 avril 2020 par rapport à la période de comparaison, il y a, en Bretagne, 1,19 fois plus de décès de femmes âgées de 65 à 74 ans et 1,14 fois plus de décès d'hommes de la même tranche d'âges.
Champ : Bretagne, décès répertoriés à la commune de résidence.
Sources : Insee, statistiques de l'état civil, fichier du 5 mai 2020.

Un excédent de mortalité parmi les personnes âgées

Du 2 mars au 19 avril, 5 041 Bretons sont décédés, dont une légère majorité de femmes (2 609, soit 51,8 %), correspondant à leur part dans la population régionale (51,4 %). La répartition des décès des femmes et des hommes selon les âges est très différente *(figure 3)*.

Au niveau national, l'excédent de mortalité est similaire pour les femmes et les hommes (respectivement + 26 % et + 27 %) *(figure 4)*. En Bretagne, le surcroît de mortalité chez les femmes correspond à une

centaine de décès supplémentaires (+ 4 %) alors que celui des hommes ne dépasse pas 1 %.Toujours dans la région, l'écart de mortalité avec la période de comparaison est net entre 65 et 74 ans (+ 15 %) et à partir de 85 ans (+ 7 %). Entre 65 et 74 ans, le surcroît de mortalité est plus important chez les femmes (+ 19 %) que chez les hommes (+ 14 %). À partir de 85 ans, l'excédent du nombre de décès des hommes (+ 14 %) est nettement plus élevé que celui des femmes (+ 3 %). Les différences d'état de santé général entre les sexes, et notamment la proportion plus élevée d'hommes présentant des facteurs de risque (surpoids par exemple) pourraient être une explication de cet excédent de mortalité aux grands âges parmi les hommes.

Avant 65 ans, l'écart du nombre de décès par rapport à la période de comparaison varie fortement selon l'âge, en raison du faible nombre de décès survenant sur ces tranches d'âge.

Parmi les quatre départements bretons, seul le Morbihan présente un important excédent de mortalité : + 8 %, correspondant à environ cent décès supplémentaires sur la période de comparaison. L'excédent de décès enregistrés y est plus important parmi les femmes (+ 10 %) que les hommes (+ 6 %). Comme au niveau régional, sont concernées les personnes âgées de 65 à 74 ans (+ 16 %) et celles d'au moins 85 ans. Pour ces dernières, le surcroît de mortalité est très important (+ 21 %), particulièrement parmi les hommes (+ 31 %).

Pas d'excédent de mortalité dans les communes denses en Bretagne

Au niveau national, le surcroît de mortalité entre le 2 mars et le 19 avril croît avec la densité communale *(définitions)*. La surmortalité est la plus importante dans les communes denses (+ 49 % comparé à + 26 % dans l'ensemble des communes) des territoires les plus affectés par le Covid-19. Plus le nombre de personnes est important dans un territoire restreint, plus le risque de contacts est élevé. Ainsi, certaines grandes communes ont particulièrement été touchées avec des excédents de décès très importants : Saint-Denis (+ 172 %), Mulhouse (+ 165 %), Strasbourg (+ 111 %) ou Paris (+ 98 %). À l'inverse, dans les territoires les moins denses, les décès en 2020 sont pratiquement stables par rapport aux années précédentes.

En Bretagne, les communes denses sont moins touchées *(figure 5)*. Au moins deux éléments peuvent expliquer ce constat dans la région. D'une part, hormis quelques clusters comme à Carnac, Auray ou Crac'h, l'épidémie s'est propagée plus tard en Bretagne, et avec une plus faible intensité, par rapport à l'Île-de-France et au Grand Est. La mise en place de premières mesures suivies du confinement à la mi-mars a pu fortement limiter les risques de propagation du virus vers et dans les territoires densément peuplés. D'autre part, la population des grandes communes est plus jeune et donc moins sensible aux effets du virus. Inversement, les territoires les moins denses ont une proportion de personnes âgées plus importante, plus fragiles face au Covid-19.

5 Contrairement au niveau national, pas d'excédent de mortalité dans les communes denses en Bretagne

Nombre de décès par semaine entre le 2 mars et le 19 avril 2020 rapporté à la moyenne de celui de la période de comparaison selon la densité communale

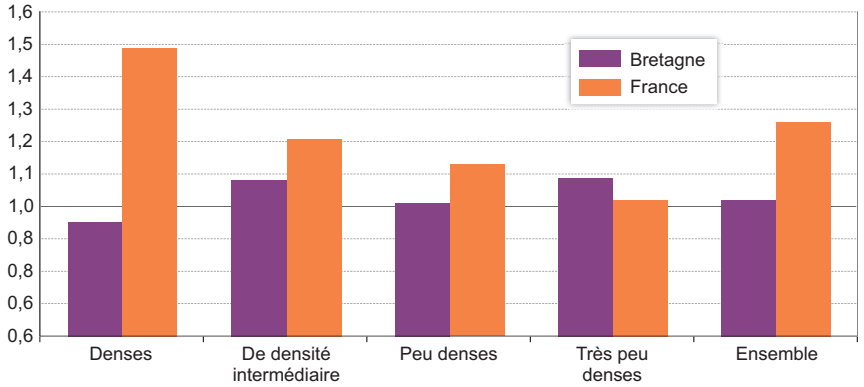

Lecture : en France, dans les communes denses, les décès ont été 1,49 fois plus nombreux en 2020 par rapport à la période de comparaison.
Champ : France, décès répertoriés à la commune de résidence.
Sources : Insee, statistiques de l'état civil, fichier du 5 mai 2020.

6 L'excédent de mortalité évolue différemment suivant la densité des communes

Évolution selon la densité communale du nombre de décès par semaine entre le 2 mars et le 19 avril 2020 rapporté à celui d'une semaine moyenne de la période de comparaison

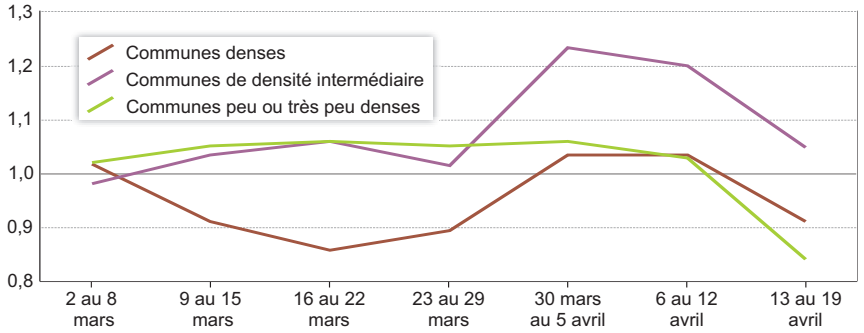

Lecture : la semaine du 30 mars au 5 avril 2020, les décès dans les communes de densité intermédiaire ont été 1,23 fois plus nombreux par rapport à une semaine moyenne entre le 2 mars et le 19 avril de la période de comparaison.
Champ : Bretagne, décès répertoriés à la commune de résidence.
Sources : Insee, statistiques de l'état civil, fichier du 5 mai 2020.

7 En 2020, les défunts bretons sont décédés plus souvent dans leur département de résidence

Proportion de défunts décédant dans son département de résidence entre le 2 mars et le 19 avril 2020 et comparaison avec la moyenne 2015-2019 *(en %)*

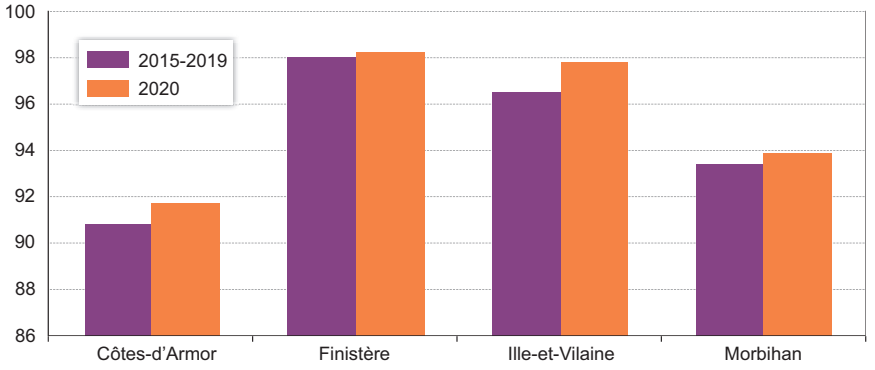

Lecture : entre le 2 mars et le 19 avril 2020, 91,7 % des personnes défuntes domiciliées dans les Côtes-d'Armor sont décédées dans leur département.
Champ : Bretagne, décès répertoriés à la commune de résidence.
Sources : Insee, état civil. Données provisoires pour l'année 2020.

8 **En 2020, pour chacun des départements bretons, une moindre proportion de personnes décédées non résidentes**

Proportion de défunts domiciliés hors département parmi l'ensemble des décès enregistrés dans le département entre le 2 mars et le 19 avril 2020 et comparaison avec la moyenne 2015-2019 *(en %)*

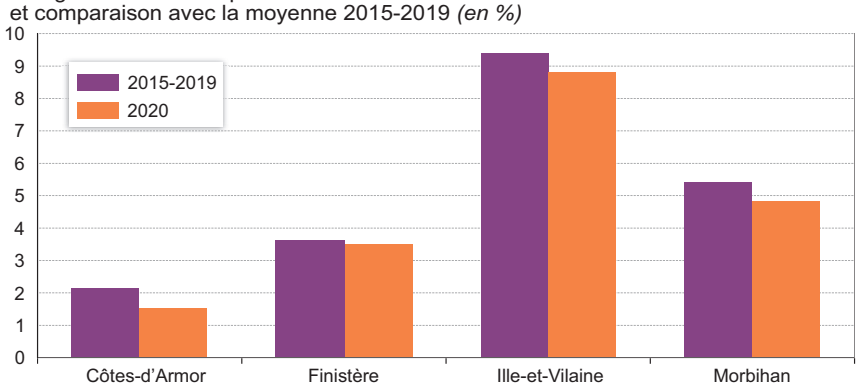

Lecture : entre le 2 mars et le 19 avril 2020, 8,8 % des personnes décédées en Ille-et-Vilaine ne résidaient pas dans le département.
Champ : Bretagne, décès répertoriés à la commune de résidence.
Sources : Insee, état civil. Fichier du 5 mai 2020.

Dès le début du mois de mars, des différences de mortalité apparaissent selon la densité des territoires *(figure 6)*. Au contraire des communes denses, des excédents de décès s'observent dans les communes peu ou très peu denses et de densité intermédiaire. Ce surcroît de mortalité reste toutefois très contenu. Dans la semaine du 30 mars au 5 avril, un léger excédent de décès apparaît pour les communes denses alors que les communes de densité intermédiaire sont plus touchées avec un surcroît de mortalité atteignant 23 %. Cette situation se poursuit avec une intensité légèrement moindre la semaine du 6 au 12 avril. Dès la semaine suivante, seules les communes de densité intermédiaire présentent encore un léger excédent de décès.

Des décès survenant plus souvent au sein du département de résidence

Du 2 mars au 19 avril 2020, 5 041 personnes résidant en Bretagne sont décédées. Dans le même temps, 5 065 décès ont été enregistrés dans la région. Ainsi, le nombre de décès survenus en Bretagne est supérieur de 0,5 % à celui des défunts domiciliés. Ce léger excédent est peu différent de celui constaté sur la période de comparaison 2015-2019 (+ 0,2 %). Dans le détail, 98,8 % des défunts bretons sont décédés dans la région, 0,5 % dans les Pays de la Loire, 0,3 % en Île-de-France et 0,1 % en Normandie. Inversement, parmi les personnes décédées en Bretagne, 98,4 % résidaient dans la région, 0,8 % en Pays de la Loire, 0,4 % en Île-de-France et 0,2 % en Normandie. Ces répartitions se retrouvent pratiquement à l'identique sur la période de comparaison.

Il en est différemment au niveau infra régional. En effet, quel que soit le département considéré, la proportion de personnes décédées dans leur département de résidence est en hausse en 2020 comparé à la moyenne 2015-2019 *(figure 7)*. Cette augmentation varie de 0,2 point dans le Finistère à 1,3 point en Ille-et-Vilaine. Ce phénomène pourrait s'expliquer, au moins en partie, par la mise en place du confinement à partir de mi-mars limitant fortement les déplacements de personnes. De plus, l'épidémie de Covid-19 a affecté différemment les catégories de population. Parmi les plus exposées, les personnes âgées ont pu voir leur proportion de décès à domicile ou en Ehpad augmenter, en lieu et place des établissements hospitaliers.

Ceci étant, les Costarmoricains et les Morbihannais décèdent toujours moins fréquemment dans leur département de résidence que les Finistériens ou les Bretilliens. La présence d'une offre de soins très développée sur Rennes et Brest pourrait expliquer pour partie ce constat. En particulier, le nombre de décès survenant en Ille-et-Vilaine est bien supérieur au nombre de décès domiciliés dans ce département. Ainsi, 8,8 % des décès survenus en Ille-et-Vilaine du 2 mars au 19 avril 2020 concernent des résidents de départements limitrophes (Morbihan (2,8 %), Côtes-d'Armor (2,0 %), Loire-Atlantique (1,3 %), Mayenne (1,1 %), Manche (0,7 %) ou de la région parisienne (0,4 %) *(figure 8)*. Dans les trois autres départements bretons, cette proportion de décès de non-résidents ne dépasse pas 4,8 %. Enfin, en effet miroir à l'augmentation de la part de décès domiciliés au sein de chaque département, la proportion de non-résidents parmi les décès enregistrés est en baisse en 2020 dans chacun des quatre départements bretons, particulièrement en Ille-et-Vilaine, dans le Morbihan et les Côtes-d'Armor. ■

Définitions

Les décès hebdomadaires enregistrés en 2020 sont rapportés à une **période de comparaison** établie entre 2015 et 2019 correspondant au nombre moyen de décès par semaine calculé sur l'ensemble de la période allant du 2 mars au 19 avril de chaque année.

La **grille communale de densité** s'appuie sur une grille de carreaux de 1 km², dans lesquels la population est calculée à partir des données géolocalisées issues, en France, des fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fideli 2018), base de données issue principalement des fichiers fiscaux liés à la taxe d'habitation.

Sources

Cette étude utilise les données de décès enregistrés dans les statistiques d'état civil (https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1170) entre 2015 et 2020. Les statistiques diffusées sont provisoires pour l'année 2020. Elles sont issues du fichier en date du 5 mai et l'analyse s'arrête au 19 avril de manière à assurer une remontée quasi exhaustive des décès survenus durant la période.

Dans cette étude, les décès sont comptabilisés dans la commune de résidence du défunt et non au lieu de décès, contrairement aux données mises en ligne chaque semaine (https://www.insee.fr/fr/information/4470857). Tous les décès sont comptabilisés, quel que soit le lieu où ils surviennent (hôpitaux et cliniques privées, maisons de retraites, domicile, voie publique, etc.). L'Insee est destinataire de l'identité du défunt mais ne connaît pas les causes médicales du décès. Afin d'en garantir la confidentialité, ces dernières sont transmises à l'Inserm sans mention de l'identité de la personne décédée.

Insee Bretagne
35, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :
Éric Lesage

Rédacteur en chef :
Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :
Jean-Paul Mer

ISSN 2416-9013
© Insee 2020

Pour en savoir plus

- N. Gascard, B. Kauffmann, A. Labosse « 26 % de décès supplémentaires entre début mars et mi-avril 2020 : les communes denses sont les plus touchées », *Insee Focus* n° 191, mai 2020.
- M.-P. de Bellefon, P. Eusebio, J. Forest, R. Warnod « 38 % de la population française vit dans une commune densément peuplée », *Insee Focus* n° 169, novembre 2019.
- Nombre de décès quotidien par département sur www.insee.fr
- A. Bayet, S. Le Minez, V. Roux « Mourir de la grippe ou du coronavirus : faire parler les chiffres de décès publiés par l'Insee… avec discernement » sur blog.insee.fr
- A. Bayet, S. Le Minez, V. Roux « Statistiques sur les décès : le mode d'emploi des données de l'Insee en 7 questions/réponses » sur blog.insee.fr

Insee
Mesurer pour comprendre